

Les brevets et les diplômes fédéraux, reconnus par la Confédération, sont délivrés à l'issue de perfectionnements organisés en cours d'emploi dans une grande variété de domaines.

En détail

Les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs mènent respectivement à un brevet fédéral (BF) ou à un diplôme fédéral (DF). Les **BF** s'adressent principalement aux titulaires d'un CFC bénéficiant de 2 à 3 années d'expérience professionnelle au moins. Ils permettent de compléter et d'approfondir les connaissances de base acquises pendant l'apprentissage. Les **DF**, en règle générale, peuvent être préparés par les titulaires d'un BF justifiant d'environ 5 années de pratique professionnelle et désirant développer des compétences pointues dans leur branche.

Quels domaines?

La formation professionnelle supérieure propose environ 400 examens dans **presque tous les domaines**. Les épreuves sont organisées par diverses associations professionnelles qui visent à former des spécialistes actifs dans différents secteurs comme, par exemple, les ressources humaines, le marketing, la logistique, la comptabilité, la construction ou la santé.

Les listes des examens professionnels (EP) et des examens professionnels supérieurs (EPS) sont accessibles sur le site de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) à la page :

www.bbt.admin.ch/bvz/hbb.

Quels bénéfices ?

Par l'obtention de ces titres, les professionnels améliorent de manière significative leurs **perspectives sur le marché du travail** ainsi que leur **rémunération salariale**. Le BF favorise l'accès aux postes à responsabilités, tandis que le DF permet d'assumer une fonction de cadre dirigeant ou d'exercer une activité indépendante.

En 2010, sur les 13'144 BF et 3'160 DF délivrés en Suisse, 730 BF et 146 DF l'ont été dans le canton de Vaud.

Source : Office fédéral de la statistique

Quels cours ?

Les candidats au BF et au DF peuvent suivre des **cours préparatoires facultatifs** recensés au niveau suisse dans la bourse des offres de perfectionnement :

www.orientation.ch/perfectionnement (Recherche avancée, Mot-clé: brevet fédéral ou diplôme fédéral).

Des informations concernant les modalités d'inscription, les frais d'écolage et d'examen ainsi que le début et la durée des cours sont également disponibles sur ce site. À noter que certains cours ne sont ouverts que si le nombre de candidat-e-s est suffisant.

Pour permettre aux professionnels travaillant à plein temps de suivre la formation désirée, beaucoup de cours préparant au BF ou au DF ont lieu en soirée et/ou les samedis.

Pour en savoir plus

Consulter le site de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) www.bbt.admin.ch (Formation professionnelle, Formation professionnelle supérieure).

Voir le site www.formationprofessionnelleplus.ch (Formation prof. supérieure, Examens professionnels et professionnels supérieurs).

Voir aussi le site de l'OCOSP, www.vd.ch/orientation (Formation des adultes).

